

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1092 Arrêté promulguant du 5 juin 1964.

n° 1092

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
5 juin 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : — Arrêtés du 5 juin 1964 portant extension aux territoires d'outre-mer de divers arrêtés concernant la composition des équipages des aéronefs de transport aérien, les brevets, licences et qualifications des navigants de l'aéronautique civile, les règles d'aménagement et de sécurité à bord des aéronefs de transport public, le programme et le régime des examens de mécanicien navigant. (J.O.R.F. du 17 juin 1964, p. 5223.)

Pour le Chef du Territoire et par délégation : L'Administrateur en chef chargé de l'expédition des affaires courantes et du Secrétariat général, J. M. JOUVE.